

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL
23 rue des Perrières 42700 FIRMINY

Madame Fabienne BUCCIO
Préfète de la Loire
PREFECTURE
2 rue Charles de Gaulle
42022 SAINT ETIENNE cedex 1

Lettre A/R

Firminy, le 15 Mars 2013

Madame la Préfète,

Nous vous avons écrit le 28 octobre 2012 pour solliciter un rendez-vous.

A ce jour, nous n'avons été destinataire d'aucune réponse.

Notre association, ne cesse d'alerter sur les dangers potentiels tout au long du boulevard.

La route départementale 500 fait l'objet d'un projet de déviation. La DUP a été cassée par décision de la cour d'appel du tribunal administratif de Lyon.

Vous trouverez une copie des courriers que nous venons d'adresser à Monsieur le Président du Conseil Général et à Monsieur le Maire de Firminy.

Les riverains, les parents d'élèves et les membres de notre association ne comprennent pas que les responsables des collectivités puissent continuer à ignorer les graves problèmes de sécurité.

Comptant sur votre bienveillance pour intervenir auprès de ceux qui sont en charge des responsabilités sur ce dossier.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre haute considération.

Pour le Bureau, le Président de l'Association de Défense des Riverains du Boulevard Fayol :

Le Vice-président : Paul Bertrand

Courrier à adresser : à Monsieur Paul Bertrand 37 bis rue des Perrières 42700 FIRMINY